



# ASSEMBLÉE NATIONALE

15ème législature

## Renouvellement du parc des wagons-lits

Question écrite n° 24480

### Texte de la question

M. Sébastien Cazenove attire l'attention de Mme la ministre de la transition écologique et solidaire sur le renouvellement du parc des wagons-lits qui sert aux Intercités de nuit (ICN) et de la nécessité à moderniser le matériel roulant qui circule sur le réseau ferré national. En septembre 2018, Mme la ministre avait réaffirmé que le train de nuit avait un avenir car il constituait une bonne solution pour l'accessibilité des territoires et un atout pour le développement économique et touristique. Toutefois le matériel ICN connaissant une pénurie au niveau européen, il lui demande si le Gouvernement prévoit de demander à SNCF Mobilités de conserver le parc corail afin de permettre sa rénovation en vue de réouverture de lignes.

### Texte de la réponse

Le Gouvernement partage la conviction que le train de nuit peut constituer une offre de transport nécessaire pour répondre à des enjeux forts d'aménagement du territoire, du fait notamment de l'absence d'alternative. Suite aux décisions prises par le précédent Gouvernement, elle a été significativement réduite en France, jusqu'à atteindre aujourd'hui deux liaisons conventionnées par l'État. Ainsi, conformément aux annonces du Président de la République le 14 juillet 2020, le Gouvernement porte l'ambition de redévelopper les offres de trains de nuit. Sur 4,7 milliards d'euros inscrits dans le plan "France Relance" pour soutenir le secteur ferroviaire, 100 millions d'euros sont consacrés à la remise d'ici 2022 de deux trains de nuit : les lignes Paris-Nice et Paris-Tarbes-Hendaye. Cet investissement permettra notamment d'engager le renouvellement du matériel roulant existant, voire l'achat de nouvelles rames pour développer un réseau européen plus vaste à long terme. Avec les lignes Paris-Briançon et Paris-Rodez/Latour-de-Carol encore en circulation, la France accueillera donc quatre lignes de train de nuit sur son territoire en 2022. Par ailleurs, la ministre de la transition écologique et solidaire a annoncé dans les Hautes-Alpes en septembre dernier la modernisation du matériel des lignes Paris-Briançon et Paris-Rodez/Latour-de-Carol entre 2020 et 2023. Avec cette opération, c'est bien l'ensemble des voitures Corail aptes au service qui seront rénovées, pour un montant final réestimé à 44 millions d'euros. Leur durée de vie pourra être prolongée d'une dizaine d'années avant de laisser la place à un nouveau matériel roulant. Enfin, parce qu'une forte attente des territoires s'exprime pour un redéploiement de ce type de service, un rapport intégrant les perspectives de développement des trains de nuit sera remis au parlement d'ici fin 2020, conformément à la loi d'orientation des mobilités. C'est dans ce cadre que seront examinées l'opportunité de nouvelles lignes de train de nuit et les conditions de leur exploitation, notamment en termes de matériel roulant.

### Données clés

**Auteur :** [M. Sébastien Cazenove](#)

**Circonscription :** Pyrénées-Orientales (4<sup>e</sup> circonscription) - La République en Marche

**Type de question :** Question écrite

**Numéro de la question :** 24480

**Rubrique :** Transports ferroviaires

**Ministère interrogé :** [Transition écologique et solidaire](#)

**Ministère attributaire :** [Transports](#)

Date(s) clé(s)

**Question publiée au JO le :** [12 novembre 2019](#), page 9911

**Réponse publiée au JO le :** [29 décembre 2020](#), page 9769